

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Maternelle Les Plans	DATE : 08/11/2016 à 17h30
Adresse : Allée des Gouorgues 06270 Villeneuve-Loubet	

PARTICIPANTS :

Education Nationale : Mr Jacques FLORY, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mairie : Mr Le Maire Lionnel LUCA, Mmes Béatrice CUBIZOLLES, Céline ICART et Nathaly NISI, MM. Albert CALAMUSO, Mickaël HERRERA, David MOREL et Jean-Paul ZATTARA

Equipe enseignante : Mmes Hélène ALBATRO, Isabelle BRILHAULT, Cécile CANNETI, Béatrice FOLLEAS, Sylvie GELY et Mme Sony CHOISY la directrice,

Parents d'élèves élus 1.2.3 Parents : Mmes Karine BELLON-GERVAIS, Anne-Cécile GIACCHERO, Mélanie GRANDTRAIT, Stéphanie GRIMAUD, Salomé HOUET, Aurélie MADUDU, Alexandra MALIALIN et Karine MAREEL

Excusés : Mr BALDACCI François Inspecteur Education Nationale, Mmes Sandrine BARBERIS, Amandine WURTH, Sonia MASCOT, parents d'élèves

Ordre du jour :

1. Rôle et composition du Conseil d'École : **félicitations** à la nouvelle équipe en place.
2. Vote du règlement intérieur
3. Bilan de **la rentrée**, organisation pédagogique et effectifs à ce jour.
4. Bilan financier : OCCE.
5. **Mairie** : - Remerciements pour la mise en place du préau et pour la mise en sécurité des poteaux.
- Serait-il possible d'avoir un bref récapitulatif par mail des travaux effectués dans l'école lors des vacances ? Merci beaucoup.
6. **Sécurité dans l'école** : bilan des exercices réalisés depuis la rentrée.
7. Présentation du nouveau projet d'école.
8. Bilan de la semaine du goût.
9. Définition et mise en place **des A.P.C (activités pédagogiques complémentaires)**.
10. Mise en place du carnet de suivi.
11. Sorties prévues : visite de musées, animations à la médiathèque et au parc Phoenix.
12. Dates du spectacle de Noël offert aux enfants et de celui qu'ils présenteront devant les camarades de l'école élémentaire.
13. Intervention de l'association **« En faim de contes »**
14. Projet d'organisation d'une Fête des Ecoles sur la commune.
15. Date du prochain conseil

Questions posées par les parents (pour la mairie et pour l'école) :

1°) Les familles dont l'un des 2 parents ne travaille pas ne peuvent pas mettre leurs enfants plus de 2 fois par semaine à la cantine. Est-ce qu'il serait possible d'envisager 4 repas par semaine pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans, les parents en recherche d'emploi ou ayant repris leurs études ?

2°) Merci pour la participation massive des parents cette année pour les élections (plus de 82% de participation) et pour leur confiance renouvelée.

3°) Information aux parents qu'une vente pour le Téléthon sera organisée devant l'école le Vendredi 2 décembre.

4°) Vente de chocolats de Noël

5°) Comme l'an dernier, l'association 1.2.3 Parents propose de faire une vente sur le site dessin d'école, cette fois pour la fête des pères et des mères.

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1) Rôle et composition du Conseil d'École : Félicitations à la nouvelle équipe en place

Constitué pour une année scolaire, le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats de l'élection des représentants des parents d'élèves. Il peut également se réunir à la demande du Directeur de l'école, du Maire ou des deux tiers de ses membres.

Présidé par le Directeur d'école, il est composé :

- des professeurs et instituteurs de l'école.
- du Maire et/ou du conseiller chargé des Affaires Scolaires.
- du Délégué Départemental de l'Education Nationale de l'école.
- des représentants élus des parents d'élèves.

Le Conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Il délibère sur les questions d'aménagement du temps scolaire et d'organisation d'activités de soutien. Il donne tous avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et de la communauté scolaire. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Le Conseil d'école est expressément consulté sur :

- les actions particulières qui sont entreprises pour permettre une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement.
- les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école.
- l'organisation d'un service de garderie, la restauration et l'hygiène scolaires.
- les heures d'entrée et de sortie.
- l'intégration des enfants handicapés.
- les classes de découverte et les projets d'actions éducatives, les activités péri et postscolaires.

Le Conseil d'école est également informé sur la composition des classes, le choix des matériels pédagogiques divers ainsi que sur les conditions dans lesquelles les enseignantes organisent les rencontres avec les parents.

Nous félicitons donc la nouvelle équipe en place cette année.

La nouvelle équipe tient à remercier les parents pour leur participation massive (plus de 82% de participation) et pour leur confiance renouvelée.

2) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur, en lien avec le règlement départemental, est voté à l'unanimité. Une fois les enfants inscrits à l'école, les parents doivent respecter ce règlement.

Vous pouvez le retrouver dans le cahier de liaison de votre enfant ou sur le site de l'école à l'adresse suivante : <http://www.ac-nice.fr/ienvence/matlesplans>

3) Bilan de la rentrée, organisation pédagogique et effectifs à ce jour.

Le bilan de la rentrée a été positif.

L'école compte 152 enfants répartis en 4 classes de double niveaux PS / MS et 2 classes de GS :

- 29 enfants dont 21 PS et 8 MS dans la classe de Mme CHOISY
- 27 enfants dont 20 PS et 7 MS dans la classe de Mme CANNETI
- 25 enfants dont 19 MS et 6 PS dans la classe de Mme FOLLEAS
- 24 enfants dont 19 MS et 5 PS dans la classe de Mme GELY
- 24 GS dans la classe de Mme ALBATRO
- 23 GS dans la classe de Mme BRILHAULT

Mme Anne BROUET rejoindra l'équipe enseignante fin janvier afin de prendre la suite de Mme GELY en mi-temps annualisé.

4) Bilan financier : OCCE

Les commandes de matériel et fournitures ont été passées auprès de la Mairie.

Le budget de la coopérative commune, en grande partie financée par les bénéficiaires de la Kermesse, sert à financer les semaines à thèmes proposées dans l'école ou du matériel de motricité.

La coopérative de classe permet de financer les sorties scolaires de la classe ou tout autre matériel servant pour les objets réalisés en classe par les enfants.

5) Mairie (Point sur les travaux)

- Remerciements pour la mise en place du préau qui change totalement l'ambiance de la cour et sous lequel les enfants jouent beaucoup. Celui-ci les protège non seulement de la pluie, mais aussi du soleil.
- Sécurisation des poteaux de la cour avec des protections colorées qui égayent aussi la cour.
- Un point récapitulatif des travaux effectués pendant les vacances sera effectué.
- En cas d'urgence comme par exemple une porte qui ne se ferme plus, inutile de faire une fiche, appeler directement la Police Municipale et M.Zattara. La priorité absolue est à la sécurité des enfants et des bâtiments.
- Demande d'installation d'un visiophone pour le cabinet du Dr CHAULIAC qui ne possède à l'heure actuelle que d'un interphone. C'est délicat dans la mesure où nous sommes en état d'urgence. Le cabinet du Dr scolaire étant à l'école des Plans, cela génère beaucoup de passages.
- Manque de prises électriques dans certaines classes, la fiche a été faite, de même que pour certaines peintures à refaire. Attente de la prochaine période de vacances scolaires ou de cet été pour la peinture, lorsque les murs seront disponibles.
- Comme l'année dernière, il est regrettable que les vitres n'aient pas été faites aux vacances de la Toussaint. L'école étant occupée durant ces vacances par le centre aéré, nous constatons des vitres sales.

6) Exercices sécurité

Chaque année, nous réalisons plusieurs exercices de sécurité, plus particulièrement liés à l'incendie et au confinement. Cette année, nous devons réaliser un exercice alerte/intrusion avant les vacances de la Toussaint.

Depuis le début de l'année scolaire, plusieurs exercices ont déjà eu lieu :

- Une alerte incendie,
- Une alerte intrusion.

Lors de l'exercice alerte intrusion les enfants sont restés cachés pendant 15-20min pour les PS et MS et presque 30 min pour les plus grands. Un compte-rendu a été fait afin de signaler les travaux à faire pour pouvoir évacuer si c'était nécessaire.

Tous ces exercices sont faits sous forme de jeux pour les enfants, ***on leur apprend à se cacher.***

Depuis le début de l'année, il y a eu des visites régulières du service de sécurité afin de chiffrer les travaux à effectuer.

L'installation de caméras aux abords de l'école est aussi prévue cette année.

Ce travail est mené de concert avec la Gendarmerie qui intervient en première ligne.

Une alarme spécifique en cas d'intrusion est demandée. Le gouvernement n'a pas encore statué sur les normes à respecter pour ce type de matériel. Nous sommes donc en attente de normes Nationales.

L'Education Nationale doit saisir le Ministère de l'Intérieur afin de statuer et fixer ces normes.

La Police Municipale de Villeneuve-Loubet assure une permanence 24h/24.

Le service de Sécurité Municipale participe à tous les exercices et est présent devant toutes les écoles.

Un policier est présent également devant chaque groupe scolaire au moment des sorties des enfants.

Le prochain exercice se déroulera en janvier ; il s'agira d'une mise à l'abri avec confinement dans l'école.

7) Présentation du nouveau projet d'école.

Le nouveau projet d'école qui est choisi pour 3 ans, soit jusqu'en 2019, repose sur 3 axes majeurs :

- Mieux former pour mieux réussir l'école
- Mieux accueillir pour assurer l'équité de l'école
- Favoriser une meilleure ouverture à l'école

Dans les nouveaux programmes, le jeu est mis à l'honneur. Notre projet réside sur ce support d'apprentissage. « **Apprendre en jouant** »

La Maternelle constitue un cycle à part entière. Ainsi, cela permet à chaque enfant d'avancer à son rythme et donc de réussir.

Une partie de notre projet est aussi basée sur le respect de l'environnement (sensibilisation au gaspillage de l'eau et de l'énergie avec Watty, jardinage, mise en place de compost...).

Nous réaliserons aussi un parcours culturel et artistique avec principalement des visites de musées.

8) Bilan de la semaine du goût.

La semaine du goût s'est très bien passée. Les enfants ont passé de très bons moments. Ils ont pu participer à de nombreuses activités basées sur les aliments et sur l'équilibre alimentaire (petit-déjeuner pris en classe).

9) Définition et mise en place des A.P.C (activités pédagogiques complémentaires).

Ces activités sont différentes de celles du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Le RASED est composé d'éducateurs spécialisés et d'une psychologue scolaire, présente à l'école régulièrement. Ce réseau intervient principalement au cycle 2 en début d'année et peut intervenir en GS en milieu d'année en fonction des demandes des enseignantes.

En maternelle, il ne s'agit en aucun cas de rattrapage d'un quelconque retard de l'enfant, mais d'un **accompagnement différencié**, c'est-à-dire qui s'adapte aux enfants.

Elles se déroulent généralement pendant la pause méridienne, avant ou après le repas, sous forme de jeux, de façon ludique (jeux de mémoire, de langage ou de math, utilisation de tablettes), en petits groupes pouvant aller jusqu'à 5 maximum.

Les enfants sont toujours très contents de passer un moment privilégié avec leur maîtresse, et cela peut permettre aux enseignantes de voir les enfants sous un autre jour.

Pour les enfants de GS, il peut s'agir aussi de remédiation, quand certaines notions ont été moins bien comprises (jeux musicaux, sciences, phonologie, jeux de société).

10) Mise en place du carnet de suivi.

Le carnet de suivi remplace le livret d'évaluation classique. Il s'agit davantage **d'un carnet de réussites**. Il ne sera mentionné que ce qui est acquis et non plus ce qui ne l'est pas. Cet outil sera commun aux 6 enseignantes. Une synthèse sera faite en fin de GS.

En cas de difficultés persistantes de l'enfant, l'enseignante concernée demandera à rencontrer les parents.

11) Sorties prévues : visite de musées, animations à la médiathèque et au parc Phoenix

- PS Cécile : - 05/12 : Animation au Parc Phoenix « La Grande Découverte »
- 06/12 : Sortie à la Médiathèque
- PS Sony : - 13/12 : sortie à la médiathèque
- 19/01 : Visite de la Fondation Maeght
- En cours d'étude, une visite au Musée Fernand Léger

- MS Sylvie : - 28/11 : Animation au Parc Phoenix « Classification des Animaux »
- 06/12 : Médiathèque
- 09/01 : Visite de la Fondation Maeght
- MS Béatrice : - 10/11 : Animation au Parc Phoenix « La Grande Découverte »
- 13/12 : Sortie à la Médiathèque
- 16/01 : Visite de la Fondation Maeght
- GS Hélène : - 08/12 : Visite au Musée Picasso ; Visite de l'atelier et étude d'une œuvre des sens
- 25/04 : Visite du Musée d'archéologie cubiste
- GS Isabelle : - 09/05 : Visite Musée d'archéologie
- Visite possible au Musée Picasso avec exposition sur l'énigme du A.
- Visite prévue à la médiathèque

12) Dates du spectacle de Noël offert aux enfants et de celui qu'ils présenteront devant les camarades de l'école élémentaire.

- Lundi 21 Novembre au matin, les enfants assisteront à un spectacle offert par la Mairie et choisi par les enseignantes intitulé : « **La magie de Noël** », par la troupe « La Cicadelle ».
Il s'agit d'un spectacle interactif avec les enfants dans lequel le héros entre et sort d'un écran.
- **Mercredi 14 Décembre**, les enfants présenteront aux élèves d'élémentaire leur spectacle de Noël.
Suite aux nouvelles mesures de sécurité, les parents ne pourront malheureusement pas y assister.

Le spectacle sera entièrement filmé et les DVD seront vendus 2€ / pièce. Les bénéfices de cette vente seront bien sûr intégralement utilisés pour les activités périscolaires choisies par la maîtresse.

Lors de la visite du papa Noël, un petit livre leur sera offert à chacun ainsi que des cadeaux pour la classe achetés avec la coopérative afin de renouveler certaines activités.

13) Intervention de l'association « En faim de contes »

« En faim de contes » est une association composée de conteurs bénévoles ; Contre une participation de 60€ pour les frais de déplacement, ils viennent raconter des histoires aux enfants sans livre. Ils interviendront le Jeudi 8 Décembre, le matin.

14) Projet d'organisation d'une Fête des Ecoles sur la commune.

L'année dernière, certaines écoles ont fait une kermesse et d'autres non. Pour éviter les inégalités entre établissements scolaires et soulager les directeurs d'école, Mr le Maire a proposé aux directeurs et associations de parents d'élèves de mettre à leur disposition le Pôle Culturel Auguste Escoffier (PCAE plus communément appelé Médiathèque) et de gérer la sécurité afin d'organiser une grande fête des familles. Etant donné le nombre d'élèves sur la commune, nous avons demandé s'il était possible de le faire sur 2 journées, ce qu'il a accepté.

Nous avons proposé de réunir les groupes scolaires du village, à savoir St Georges et les Plans.

Le PCAE se prête à l'organisation de cette journée de par sa disposition proche de la gendarmerie, son parvis pour l'accueil des familles, la salle climatisée pour le spectacle des enfants et l'éco parc pour les stands de jeux et repas.

Des groupes de travail vont se mettre en place afin d'organiser au mieux cet évènement.

15) Date du prochain conseil

Le prochain conseil d'école aura lieu le Vendredi 10 Mars

QUESTIONS DES PARENTS

1°) Les familles dont l'un des 2 parents ne travaille pas ne peuvent pas mettre leurs enfants plus de 2 fois par semaine à la cantine. Est-ce qu'il serait possible d'envisager 4 repas par semaine pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans, les parents en recherche d'emploi ou ayant repris ses études ?

Un rendez-vous doit être fixé avec la Mairie pour échanger sur les conditions à remplir pour bénéficier de la cantine 4 jours / semaine.

Toutefois, la Mairie explique qu'en cas de force majeure comme un entretien d'embauche ou une formation professionnelle, elle aide toujours les familles. Un justificatif sera alors demandé.

2°) Merci pour la participation massive des parents cette année pour les élections (plus de 82% de participation) et pour leur confiance renouvelée.

3°) Information aux parents qu'une vente pour le Téléthon sera organisée devant l'école le Vendredi 2 décembre.

Comme chaque année, notre association participe au Téléthon en organisant une vente de gâteaux devant l'école.

Pour cela, nous avons besoin de gâteaux faits maison, ainsi si vous pouvez en faire, il faudra les déposer à l'école ou les donner à l'enseignante Vendredi 2 Décembre à partir de 7h30.

La part est vendue à 1 € et la boisson à 0,50€ le verre. Si vous ne pouvez être là à la sortie des classes, vous avez la possibilité de mettre l'argent et vos souhaits dans une enveloppe, dans le sac de votre enfant.

Les bénéfices seront entièrement reversés au Téléthon.

4°) Vente de Chocolats de Noël

Nous allons innover cette année avec une vente de chocolats de Noël. 25% des bénéfices nets seront pour l'association, afin de subventionner la sortie de fin d'année des enfants choisie par les enseignantes.

5°) Comme l'an dernier, l'association 1.2.3 Parents propose de faire une vente sur le site dessin d'école, cette fois pour la fête des pères et des mères.

Ce site permet l'achat d'un éventail d'objets très variés personnalisés avec le dessin de votre enfant.

2€ sont reversés à l'association pour chaque objet acheté.

Les maîtresses feront faire les dessins aux enfants.

Fin du conseil d'école : 19h45

La directrice,
Mme CHOISY

La présidente de 1.2.3. Parents,
Mme BELLON-GERVAIS

Visa de l'IEN :